

Marché et criminalité

France - 2016

Rapport national 2016 (données 2015) à l'EMCDDA par le point focal français du réseau Reitox

Sous la direction de : François Beck

Coordination éditoriale et rédactionnelle : Aurélie Lermenier-Jeannet et Anne de l'Eprevier

Contributions aux workbooks

- 1.1 *Politique et stratégie nationale* : Cristina Díaz-Gómez
- 1.2 *Cadre légal* : Caroline Protais, Cristina Díaz-Gómez
- 2 *Usages de substances illicites en populations générale et spécifiques* : Olivier Le Nézet, Agnès Cadet-Tairou, Magali Martinez, Eric Janssen
- 3.1 *Prévention*: Carine Mutatayi, Caroline Protais
- 3.2 *Prise en charge et offre de soins* : Christophe Palle, Anne-Claire Brisacier
- 3.3 *Bonnes pratiques* : Carine Mutatayi
- 3.4 *Conséquences sanitaires et réduction des risques* : Anne-Claire Brisacier, Cristina Díaz-Gómez, Maitena Milhet
- 4 *Marché et criminalité* : Michel Gandilhon, Magali Martinez, Thomas Néfau, Caroline Protais, Cristina Díaz-Gómez
- 5.1 *Prison* : Caroline Protais
- 5.2 *Recherche*: Isabelle Michot, Maitena Milhet

Relecture (version française)

Julie-Émilie Adès, François Beck, Aurélie Lermenier-Jeannet, Marie-Line Tovar, (OFDT)

Danièle Jourdain Menninger, présidente de la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives, et les chargés de mission de la MILDECA

Relecture (version anglaise)

Anne de l'Eprevier, François Beck

Documentation : Isabelle Michot

Références législatives : Anne de l'Eprevier

The EMCDDA is investigating how the submission of the workbooks could be made easier through the use of technology. In the first instance, a pilot using templates in Word with defined fields to distinguish the answers to questions is being tried. The outcome of the pilot will be to evaluate the usefulness of this tool and establish the parameters of any future IT project.

Templates have been constructed for the workbooks being completed this year. The templates for the pre-filled workbooks were piloted in the EMCDDA.

1. The principle is that a template is produced for each workbook, and one version of this is provided to each country, in some instances pre-filled.
2. Answers to the questions should be entered into the "fields" in the template. The fields have been named with the question number (e.g. T.2.1). It will be possible to extract the contents of the fields using the field names.
3. Fields are usually displayed within a border, and indicated by "Click here to enter text" Fields have been set up so that they cannot be deleted (their contents can be deleted). They grow in size automatically.
4. The completed template/workbook represents the working document between the NFP and the EMCDDA. Comments can be used to enhance the dialogue between the EMCDDA and the NFP. Track changes are implemented to develop a commonly understood text and to avoid duplication of work.

Table of Contents

T0. Summary	4
T1. National profile	6
T1.1 Drug market	6
T1.2 Drug related crime	11
T1.3 Drug supply reduction activities	12
T2. Trends	13
T3. New developments	17
T4. Additional information	19
T5. Notes and queries	19
T6. Sources and methodology	20

T0. Summary

- Profil national

La France, compte tenu de sa position géographique au cœur de l'Europe occidentale, est une zone de transit pour les principales substances illicites (cannabis, cocaïne, héroïne, drogues de synthèse) produites dans le monde. Elle l'est aussi par ses départements d'outre-mer situés sur le continent américain (Guadeloupe, Martinique et Guyane) à proximité des grandes zones de production et de transit de la cocaïne (Colombie, Venezuela). En outre, comme beaucoup de pays développés où la population dispose d'un pouvoir d'achat élevé, la France constitue une aire de consommation importante qui en fait un marché stratégique pour les trafiquants. Ces dernières années, en termes d'offre, les mutations les plus importantes ont affecté le cannabis, la cocaïne et la MDMA/ecstasy. Ces changements permettent de comprendre notamment pourquoi les niveaux de prévalence d'usage pour ces trois substances augmentent aussi significativement, la dynamique de l'offre permettant d'expliquer en partie celle de la demande.

- Tendances

La France, à l'instar du reste de l'Europe, connaît depuis quelques années un bouleversement du marché du cannabis. De plus en plus, l'herbe concurrence la résine de cannabis produite au Maroc. Si le marché de la résine conserve sa primauté, celui de l'herbe est de plus en plus dynamique et porté par des acteurs qui tranchent avec les profils habituels. Ainsi, à côté des cultivateurs en placard dont le rôle est marginal sur le marché, sont apparus des « industriels » de l'herbe de cannabis à la tête de plantations (*cannabis factories*) pouvant atteindre des centaines voire des milliers de plants. Parmi ceux-ci, deux types de groupes sont à distinguer. Des bandes criminelles d'origine vietnamienne, spécialisées de longue date dans ce segment illicite, notamment en Grande-Bretagne, qui s'implantent en France, attirées par le dynamisme du marché et les perspectives en termes de profit, et des particuliers, *a priori* déconnectés du milieu criminel traditionnel, qui se lancent, pour les mêmes raisons, dans des cultures illicites commerciales de grande échelle. Un troisième groupe est en train d'émerger, également constitué de trafiquants de « cités », spécialisés dans la revente de résine de cannabis et se reconvertissant dans une production plus adaptée aux nouvelles réalités de la demande.

Le deuxième grand marché illicite, celui de la cocaïne, est également affecté par les mutations de l'offre. Celles-ci ne concernent pas les acteurs de l'importation de cette substance en France, qu'ils relèvent du crime organisé traditionnel (corse et maghrébin) ou des sphères les plus basses du petit trafic, que les policiers dans leur jargon qualifient de trafic de « fourmis ». Elles affecteraient plutôt les grandes voies du trafic avec notamment le rôle croissant joué par les départements français d'outre-mer. Ce phénomène, qui a commencé à prendre de l'ampleur à partir de 2011, est à relier avec la réactivation récente des routes de la cocaïne dans la mer des Caraïbes en direction des États-Unis et de l'Europe, consécutive à la crise sécuritaire du Venezuela devenu une zone de transit majeure de la cocaïne produite en Colombie.

Enfin, le marché de la MDMA/ecstasy a renoué avec son dynamisme d'avant la pénurie de 2009. Les formes poudre et cristal ont vu leur disponibilité s'accroître avec des taux de pureté élevés, alors que depuis 2013 la forme comprimé fait son retour, notamment en milieu festif, avec des fortes teneurs en MDMA. De plus, l'attention portée par les trafiquants à l'apparence des comprimés (couleurs vives, forme 3D,...) relancent leur attractivité auprès des jeunes usagers.

- Nouveaux développements

Une analyse récente de la situation dans les départements français d'Amérique (DFA : Martinique, Guadeloupe et Guyane) permet de dresser un constat actualisé en matière de trafic international, bien que les évolutions décrites ne couvrent pas que l'année 2015 et résultent de mutations antérieures.

La Martinique et la Guadeloupe ne sont plus seulement des zones de consommation de cocaïne basée (crack) mais jouent aujourd'hui un rôle de plus en plus important dans l'alimentation du marché métropolitain. Les services de police estiment en effet qu'entre 15 % et 20 % des saisies annuelles sur l'ensemble du territoire français proviendraient de ces deux départements.

En Guyane, département enclavé entre le Suriname et le Brésil, et doté d'une large façade maritime s'ouvrant sur l'Atlantique, le trafic de cocaïne s'amplifie. Comme en Martinique et en Guadeloupe, c'est à partir du début des années 1990 que le trafic de cocaïne en direction de l'Europe s'est lentement développé pour littéralement exploser depuis cinq ans. Cette attractivité est attestée par l'augmentation importante et régulière des saisies réalisées à la fois localement et en métropole.

Deux changements principaux peuvent expliquer cette évolution. D'une part, à la fin des années 1990, l'émergence de la route ouest-africaine vers l'Europe passant en partie par la Guyane et destinée à contourner les dispositifs de sécurité mis en place par l'Union européenne. D'autre part, le renforcement du contrôle de la route aérienne reliant Paramaribo, la capitale du Suriname, et Amsterdam. Du fait de dispositifs sécuritaires plus vulnérables, la Guyane constitue en effet, pour le crime organisé surinamien, un point stratégique pour l'exportation de cocaïne, via Cayenne et son aéroport international.

Néanmoins, depuis quelques années, une autonomisation des bandes criminelles de Guyane française s'est opérée. Elles recrutent des « mules » françaises pour partir vers Paris, afin de s'implanter dans des villes métropolitaines de petite et moyenne importance. La cocaïne transitant par la Guyane est équivalente en qualité (pureté de 70 % minimum) mais deux fois moins chère (5 000 euros en moyenne le kg) que celle acquise aux Antilles ou en République dominicaine. Au regard de ce prix et compte tenu de la précarité des habitants, la filière guyanaise pourrait prendre de plus en plus d'ampleur dans les années à venir. Des phénomènes similaires à ceux qui ont cours en Martinique sont à l'œuvre, avec l'émergence d'un marché local et de trocs de résine de cannabis contre de la cocaïne.

Par ailleurs, le port du Havre, du fait de sa connexion avec le port martiniquais de Fort-de-France et de son statut de premier port français pour le trafic de conteneurs, constitue de plus en plus une porte d'entrée majeure de la cocaïne sur les marchés français et européen à l'image d'autres grands ports du nord de l'Europe, tels Rotterdam et Anvers.

En 2014-2015, selon les sites d'observation appartenant au dispositif TREND, l'héroïne est très disponible dans le nord et l'est de la France alors que cette substance demeure peu visible dans le sud du pays, où son accessibilité est réduite. Le trafic qui y subsiste est le fait de petites structures d'usagers qui vont s'approvisionner en Espagne, voire aux Pays-Bas ou en Belgique. En région parisienne, les forces de l'ordre ont signalé une forte hausse des saisies dans les zones périphériques entourant Paris, qui témoignent d'une forte disponibilité de ce produit, ce qui pourrait annoncer un retour important dans les rues de la capitale. De plus, des problématiques liées au détournement et à l'abus de médicaments opiacés, prescrits dans le cadre de traitements de la douleur ou obtenus *via* Internet, sont observées.

Concernant les nouveaux produits de synthèse (NPS), le nombre total de saisies a chuté entre 2014 et 2015 (865 contre 1 200) et porte sur un nombre moins important de molécules (111 contre 131). Il est difficile d'interpréter cette baisse mais il y a plus de saisies sur personne qu'auparavant, ce qui peut être la conséquence du développement d'une activité de revente au détail, non plus sur Internet mais entre personnes physiques.

Les cannabinoïdes de synthèse (CS) tiennent toujours une part importante dans le marché de semi-gros (poudre en quantité importante, au moins égale ou supérieur au kg) et parmi les produits présentés avec des formes commerciales (petites quantités). L'effort commercial est notamment perceptible avec la forme herbe (43,9 % des saisies en 2014, 34,7 % en 2015) dans laquelle est identifiée, pour la première fois en France, des arômes artificiels (fraise, vanille).

À l'inverse du marché de détail, l'activité de gros ou semi-gros est davantage marquée par des ruptures, avec des quasi-disparitions de molécules (comme la chlorométhcathinone), des apparitions (la clephédrone, saisie pour la première fois en France en 2015) et des saisies d'importance (plus de 10 000 comprimés en une seule saisie).

T1. National profile

The purpose of this profile is to provide a commentary on the drug supply chain within your country.

T1.1 Drug market

The purpose of this section is to summarise the basic structure of the drug market in your country. Namely it should provide a commentary on

- Sources of drugs in your country: international sources of the drug, trafficking routes, domestic production/cultivation
- Information available on the wholesale drug market
- Information available on the retail drug market
- The numerical data submitted through ST11, ST13, ST14, ST15, ST16

Note: Please focus on the main/most important drugs in your country.

T1.1.1 Please describe any domestic production of drugs within your country by drug. For synthetic drugs please include also processing stages such as tableting operations.

L'herbe de cannabis est la seule substance illicite dont on observe la production en France. Alors que la culture d'herbe était majoritairement le fait de petits cultivateurs autosuffisants, la situation a commencé à changer, à partir de 2011, avec l'apparition de *cannabis factories* tenues par le crime organisé et l'investissement de particuliers dans la culture commerciale. Tous ces phénomènes se sont confirmés en 2015 et permettent de dresser une typologie relativement précise de l'offre d'herbe de cannabis en France. Du côté de la production, les principaux acteurs peuvent être classés ainsi :

- Des petits cannabiculteurs, dont le nombre est estimé à 80 000 personnes (OFDT 2015), produisant pour leur propre compte ou celui d'un entourage proche et n'ayant recours qu'à cette modalité d'approvisionnement.
- Des particuliers se lançant dans la production commerciale d'herbe de cannabis à relativement grande échelle (plusieurs dizaines de plants).
- Des groupes criminels installant de véritables unités de production (*cannabis factories*) pouvant compter plusieurs milliers de plants (Weinberger 2011), avec l'implication de plus en plus marquée de groupes issus des banlieues dites « sensibles » et plutôt spécialisés à l'origine dans l'importation et la distribution de résine de cannabis.

T1.1.2 Please comment on any available information on the routes of trafficking for drugs imported into your country whether in transit or not.

Information relevant to this answer includes:

- origin
- most recent country prior to your country
- any other information on trafficking routes as well as the mode of transport

Cannabis

La résine de cannabis consommée en France provient du Maroc, le plus souvent via l'Espagne. Elle peut arriver également directement du Maroc via notamment la ligne maritime Tanger-Marseille.

L'herbe de cannabis saisie en France, outre celle produite sur le territoire national, provient principalement d'Espagne, et dans une moindre mesure des Pays-Bas et de Belgique.

Depuis deux ans, les routes de la résine de cannabis destinée au marché européen et français se modifient. Ainsi, les trafiquants, profitant de l'effondrement de l'État, utiliseraient de plus en plus la Libye comme zone de transit, comme en témoigne l'ampleur des saisies réalisées en Méditerranée orientale depuis 2014.

Plus marginalement, émergent en France un marché de résine de cannabis en provenance d'Afghanistan et un marché d'herbe de cannabis en provenance d'Albanie, pays qui est en train de devenir un producteur majeur de cette substance en Europe.

Cocaïne

La cocaïne consommée en France provient essentiellement de Colombie, deuxième producteur mondial. Elle transite essentiellement au sud par l'Espagne et au nord par les Pays-Bas (Rotterdam) et la Belgique (Anvers). Il semble que depuis quelques années le port du Havre soit en train de devenir une porte d'entrée majeure de la cocaïne sur le territoire français. Cette évolution s'explique par les connexions entre le port de Fort-de-France et le Havre dans un contexte où les Antilles françaises deviennent une zone rebond majeure de la cocaïne destinée à la France et l'Europe (Gandilhon 2014a; Gandilhon and Weinberger 2016). Le produit part de Colombie, transite par le Venezuela (Weinberger 2013), et atteint la Martinique en passant par la mer des Antilles. La Guyane s'affirme de plus en plus comme une source importante de la cocaïne destinée à la France voire au marché européen (voir T3).

Héroïne

L'héroïne consommée en France provient majoritairement d'Afghanistan (héroïne brune) et transite *via* la route des Balkans (Turquie, Grèce, Albanie). Il existe également des importations d'héroïne blanche en provenance du Triangle d'or (Thaïlande, Birmanie, Laos), mais le phénomène est mal connu, du fait de son caractère marginal.

Depuis quelques années, une partie de l'héroïne afghane emprunte des routes africaines (Tchad, Niger, Mali) et passe par le port de Dakar au Sénégal pour atteindre directement la France.

Les Pays-Bas, devant la Belgique, sont la plate-forme principale où les trafiquants français s'approvisionnent.

Amphétamines et MDMA/ecstasy

Les drogues de synthèse (MDMA/ecstasy, amphétamines) consommées en France proviennent essentiellement des Pays-Bas, première zone de production en Europe occidentale. La France est également un pays de transit pour les trafiquants qui ciblent en particulier le Royaume-Uni et l'Espagne.

Nouveaux produits de synthèse (NPS)

Les NPS, qui alimentent le marché français *via* le web, sont essentiellement fabriqués en Asie, notamment en Chine et en Inde.

T1.1.3 Please comment on any available contextual information on trafficking within your country.

Information relevant to this answer includes:

- range and relative importance of different products
- size of transactions
- smuggling methods
- organisation

Les marchés du cannabis, de la cocaïne et de l'héroïne sont les trois plus gros marchés de drogues illicites en France. En 2015, le chiffre d'affaires global des drogues illicites (cannabis, cocaïne, héroïne, MDMA/ecstasy, amphétamines) est estimé à 2,34 milliards d'euros (Mds€) [fourchette basse : 1,53, fourchette haute : 3,15] (Ben Lakhdar *et al.* 2015). Le marché du cannabis (résine et herbe) atteint un volume annuel consommé d'environ 154 tonnes pour un chiffre d'affaires de 1,12 Mds€ (entre 0,81 et 1,42 Mds€), soit près de la moitié du chiffre d'affaires de l'ensemble des drogues illicites en France.

Le deuxième marché, celui de la cocaïne, s'élèverait à une quinzaine de tonnes pour un chiffre d'affaires estimé à 0,90 Mds€ (entre 0,50 et 1,3 Mds€).

Le marché de l'héroïne, en déclin par rapport aux années 1990 mais persistant, est le troisième grand marché. Les quantités consommées s'élèveraient entre 5,1 et 8,2 tonnes pour un chiffre d'affaires se situant dans une fourchette comprise entre 204 et 329 millions d'euros (M€ ; estimation moyenne : 266,5 M€).

Le marché de ces drogues est contrôlé pour le stade du gros et du semi-gros par des organisations criminelles relevant du grand banditisme. Les services de police soulignent la mainmise du milieu maghrébin (spécialisé dans la résine de cannabis) sur le trafic de cocaïne, au détriment du milieu corso-marseillais. L'explication réside dans le fait qu'une bonne partie de la cocaïne destinée aux marchés européen et français transite par l'Afrique de l'ouest et le Maghreb. Elle est stockée dans le sud de l'Espagne où les bandes criminelles françaises sont bien implantées via notamment leurs investissements dans le secteur immobilier. Les observations policières font également état de l'importance croissante de Barcelone pour le crime organisé français comme marché de gros secondaire de la résine de cannabis.

Le deuxième facteur tient dans la demande, en augmentation en France, et dans la pluralité des milieux sociaux qui consomment la cocaïne. Depuis quelques années, des réseaux implantés dans certains quartiers à forte proportion d'habitat social et spécialisés dans la résine de cannabis ciblent les milieux populaires. Ainsi, par exemple à Marseille, la cocaïne est présente et disponible dans la totalité des points de vente situés dans les quartiers du nord de la ville spécialisés dans la revente de résine et d'herbe de cannabis.

À côté de ces « gros » réseaux existe une myriade de petites filières de trafic dirigées par des usagers-revendeurs, lesquels s'approvisionnent directement aux Pays-Bas et en Belgique.

Les services répressifs notent une augmentation des trafics de cocaïne par voie postale avec comme zone source les territoires et départements d'outre-mer comme la Guyane et les Antilles (Guadeloupe et Martinique). Néanmoins, le vecteur privilégié reste les « mules » transportant *in corpore* de petites quantités de la substance.

Le marché de l'héroïne est contrôlé en France par des organisations criminelles turques et albanaises. À l'instar de ce qui se passe pour la cocaïne, le rôle des micro-réseaux d'usagers-revendeurs, s'approvisionnant aux Pays-Bas et en Belgique, est important pour expliquer la disponibilité de l'héroïne en France et notamment dans le nord-est du pays, où les usages dans les zones rurales et périurbaines sont importants (Gandilhon and Cadet-Taïrou 2015).

T1.1.4 Please comment on available information on the wholesale drug and precursor market.

Information relevant to this answer includes:

- range and relative importance of different products
- size of transactions
- common prices
- product transformation
- adulteration
- the nature and organisation of buyers, sellers and intermediaries

La France n'étant pas une zone de production de drogues de synthèse, les problématiques liées aux précurseurs chimiques sont marginales (Gandilhon 2014b).

En matière de marchés de gros, le fait majeur réside dans le contrôle croissant du marché de la cocaïne par les organisations criminelles importatrices de résine de cannabis.

En 2015, le prix médian du kilogramme (kg) de cocaïne s'élève à 33 000 euros (€). Il existe également, dans les Antilles notamment, un marché de gros de la cocaïne où les trafiquants s'approvisionnent à des prix variant entre 6 000 et 9 000 € le kg.

S'agissant de la résine de cannabis, en 2015, le prix au kg tourne autour de 2 000 €, tandis que pour l'héroïne, il s'élève à environ 15 000 €.

T1.1.5 Please briefly comment on available information on the retail drug market.

Information relevant to this answer includes:

- nature and organisation of buyers, sellers and intermediaries
- range and relative importance of different products
- size of transactions
- common prices
- purity of products
- market locations and settings

Le marché de détail des drogues illicites en général est contrôlé par deux grands types d'organisation :

- des réseaux dits « de cité », implantés dans les quartiers périphériques des grandes métropoles, investis soit dans la vente en gros soit de détail ;
- des réseaux d'usagers-revendeurs plus ou moins professionnalisés.

Néanmoins, ces dernières années, l'offre de drogues en France a été affectée par plusieurs phénomènes : la mise en place à partir de 2012 des zones de sécurité prioritaires (ZSP)¹, qui a entraîné une certaine forme de dissémination des trafics avec des modalités d'organisation différentes, et l'émergence du *deep web* avec une offre sans cesse croissante de produits sur Internet (voir T2.1).

Cannabis

En 2015, d'après l'Office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants (OCRTIS), le prix médian de l'herbe de cannabis s'établit à environ 10 € par gramme, pour une fourchette comprise entre 7 € et 10 €. Celui de la résine de cannabis s'élève à 7 € (voir tableau en T2.1). La teneur moyenne en THC des saisies de résine de cannabis atteint 22 % en 2015, tandis que celle de l'herbe est de 11 % (données issues du fichier STUPS[®]). Parmi les 26 échantillons de cannabis collectés par le dispositif SINTES de l'OFDT (15 sous forme de résine et 11 sous forme d'herbe), 24 échantillons étaient bien du cannabis, avec un taux moyen de THC de 18 % pour la résine (n=15) et 10 % pour l'herbe (n=9).

Cocaïne

Le prix du gramme de chlorhydrate de cocaïne en 2015 s'élève à 65 € et le taux moyen de pureté des échantillons saisis dans la rue (< 10 g) se situe à 46 %. Le taux de pureté moyen relevé sur les échantillons de cocaïne collectés par SINTES (n=37) est quasi équivalent (47 %).

Héroïne

Le prix médian du gramme d'héroïne brune tourne autour de 35 €. Les échantillons saisis par la police présentent un taux de pureté moyen de 11 % et ceux collectés dans le cadre de SINTES (n=34) de 14 %.

MDMA/ecstasy

Il est nécessaire de distinguer la forme galénique sous laquelle le produit est vendu : comprimé, poudre et cristal.

En 2015, selon l'OCRTIS, le prix du comprimé d'ecstasy s'établit à 10 €, mais ce prix de détail ne traduit pas complètement la réalité du marché puisque les usagers ont tendance, pour faire baisser le prix unitaire du comprimé, à acheter des lots de plusieurs dizaines de comprimés. Ces achats permettent ainsi de faire baisser le prix du comprimé à 2,5 €. Le taux moyen de MDMA dans les échantillons collectés par SINTES qui contiennent réellement le principe actif est de 37 %.

En 2014, une investigation spécifique avait montré une grande variabilité dans la masse des comprimés, qui allait de 186 mg à 457 mg, et la quantité de MDMA contenue (de 50 mg à 280 mg) (Néfau *et al.* 2015).

En 2015, le prix du gramme de MDMA sous forme cristal tourne autour de 55 €. Le taux de pureté moyen mesuré dans les saisies est de 69 % ; il est plus élevé dans les échantillons analysés par SINTES, où il atteint en moyenne 80 % (et parfois plus de 95 %).

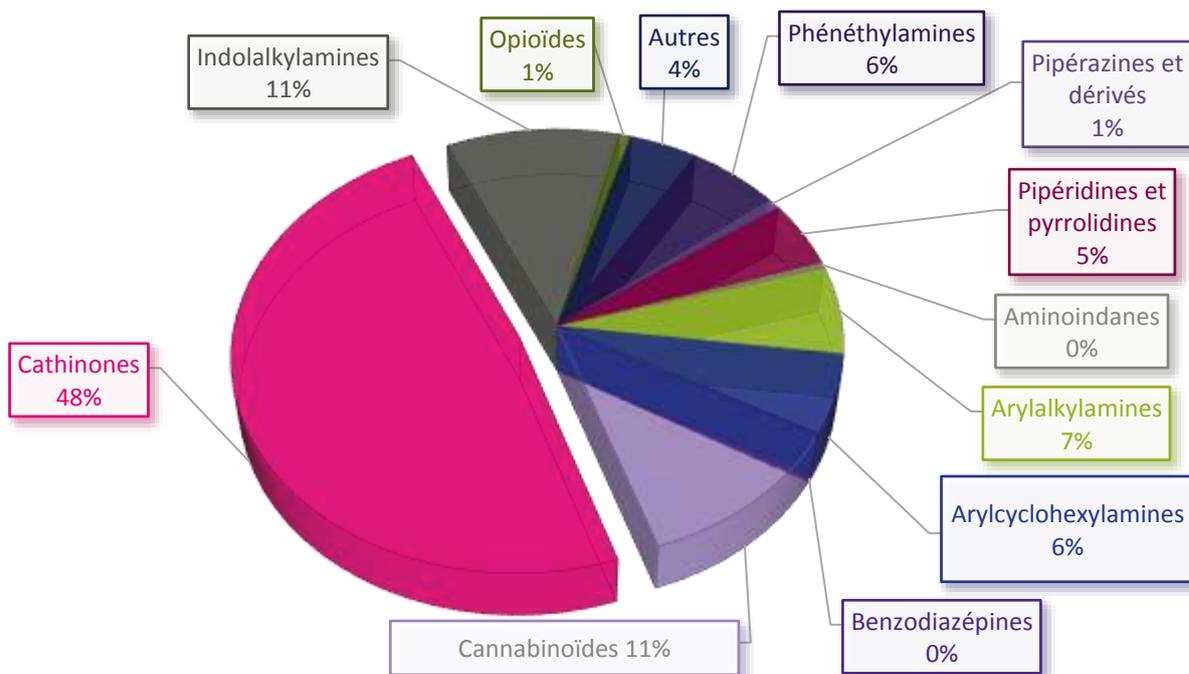
Nouveaux produits de synthèse (NPS)

En 2015, on dénombre 865 saisies ou contrôles² liés à 110 NPS différents³. La famille des cathinones est la plus représentée (419 saisies portant sur 32 molécules), devant les cannabinoïdes de synthèse (CS : 98 saisies avec 25 molécules différentes identifiées) et les tryptamines (92 saisies sur 6 molécules).

Concernant les produits, la 3-MMC reste la molécule la plus saisie (180 saisies pour un poids total de 5,7 kg⁴), devant la 4-MEC (57 pour 2,2 kg). Viennent ensuite la méthylone (28 saisies, à part égale entre poudre et comprimés), l'alpha-PVP (27 saisies) et la cléphédrone, nouvellement identifiée en France (26 saisies représentant 24 kg).

Parmi les CS, la substance la plus souvent retrouvée est le 5F-AKB-48 (32 saisies avec un poids de 2 kg en moyenne). La famille des indolalkylamines est quant à elle représentée quasi exclusivement par la DMT, qui sous forme liquide représente le plus grand nombre de saisies (59 pour un total de 110 litres) et sous forme poudre atteint 21 saisies pour un poids total de 47,2 kg. Toutefois, sur l'ensemble des saisies concernant ce produit, seules trois avaient pour destination finale la France.

RÉPARTITION DES SAISIES ET CONTRÔLES DE NPS EN FRANCE EN 2015 SELON LEUR FAMILLE CHIMIQUE (N= 865)



Source : SCL et Base nationale STUPS[©]

Par ailleurs, en 2015, 44 nouvelles molécules ont été identifiées sur le territoire français, dont 8 pour la première fois en Europe. La catégorie la plus représentée parmi ces nouvelles identifications est celle des cathinones, devant les cannabinoïdes de synthèse.

¹ Les ZSP recouvrent des territoires où les taux de délinquance et de criminalité sont élevés et où les forces de l'ordre sont particulièrement mobilisées.

² Une substance, lorsqu'elle n'est pas classée comme stupéfiant, peut malgré tout être retirée du fret postal/express afin d'en limiter sa diffusion. Dans ce cas l'acte est considéré comme un contrôle et n'est pas comptabilisé dans les saisies.

³ Les données présentées portent sur les substances synthétiques et excluent les plantes ou extraits considérés comme des nouvelles substances psychoactives (NSP) au sens de l'EMCDDA. S'ils étaient pris en compte, ils surpasseraient quantitativement les produits synthétiques, étant donnée notamment l'importance de la circulation de khat entre les Pays-Bas et le Royaume-Uni. En dehors du khat, les autres plantes cataloguées comme NSP et identifiées en France dans le cadre de trafics sont l'harmine, le kratom et l'ibogaïne.

⁴ Sur le nombre total de saisies et de contrôles, 21 % ne sont pas quantifiés (en poids ou en volume). Cependant, il est très probable que ces cas concernent avant tout de très faibles quantités. Par ailleurs, une majorité des saisies et des contrôles ont une autre destination que la France, notamment lorsqu'il s'agit d'une quantité supérieure à 1 kg.

T1.2 Drug related crime

The purpose of this section is to provide a commentary on the context and possible explanations of drug law offences within your country.

T1.2.1 Please comment on drug law offences data.

Please structure your response around supply data (if possible distinguish between trafficking, cultivation/production, wholesale/ retail, and other supply offences) and possession/use data.

Depuis 2010, les statistiques nationales ne détaillent plus les interpellations par produit. Sur les quelque 140 000 interpellations enregistrées en 2010 pour usage de stupéfiants, 90 % concernaient l'usage simple de cannabis, 5 % celui d'héroïne et 3 % celui de cocaïne. L'usage illicite de stupéfiants (tous produits confondus) était en cause dans 8 interpellations pour infraction à la législation sur les stupéfiants (ILS) sur 10.

En 2015, le nombre total de personnes mises en cause pour usage de stupéfiants en France (métropolitaine et outre-mer) est de 166 390. En dehors de ces infractions pour usage (83 % de l'ensemble), les services de la police et de la gendarmerie ont mis en cause 17 620 personnes pour usage-revente et 12 127 pour trafic-revente sans usage de stupéfiants.

En 2014, les condamnations et les compositions pénales prononcées pour ILS représentent 9 % de l'ensemble des condamnations inscrites au casier judiciaire, soit 66 672, majoritairement pour usage illicite (voir T3.2 du workbook Cadre légal).

T1.2.2 Optional. If possible summarise any available data on drug related crime outside of drug law offences (i.e. possession/supply), e.g. money laundering, crimes undertaken under the influence of drugs (e.g. driving under the influence of drugs) or as a result of the use of drugs, crimes committed to fund drug use, crimes between drug market actors (e.g. violent crime, including homicide).

La conduite après avoir fait usage de stupéfiants constitue un délit en France depuis 2003. Ce contentieux ne représente que 3 % de l'ensemble des délits inscrits au casier judiciaire (8 % des délits de la sécurité routière), mais son nombre ne cesse d'augmenter (près de 22 000 en 2014 contre 5 200 en 2007). À titre de comparaison, le contentieux relatif à l'alcool au volant représente 46 % des délits de la sécurité routière.

T1.3 Drug supply reduction activities

The purpose of this section is to summarise the drug law enforcement activities for drug supply reduction.

T1.3.1 Please comment on drug supply reduction activities within you country.

Please structure your response in terms of

- a) the key priorities of supply reduction
- b) areas of activity of supply reduction
- c) organisational structures/co-ordinating bodies

Please note that information on specialist drug law enforcement (eg. drug squads) is part of a separate focused data collection.

Le plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les conduites addictives 2013-2017 (MILDT 2013), et sa déclinaison dans le Plan d'actions 2016-2017 (MILDECA 2016), comprend un axe relatif à l'intensification de la lutte contre le trafic, avec les objectifs suivants :

- Agir en amont des trafics : notamment en renforçant la coopération internationale et les capacités de contrôle, et en mutualisant les renseignements ;
- Adapter la réponse publique à l'échelle des trafics de stupéfiants : trafics impliquant des mineurs, trafics au niveau local dans les « zones de sécurité prioritaires » (ZSP, voir T1.1.5 ci-dessus) et dans le milieu carcéral (actions 5.4 à 5.7 du Plan d'actions 2016-2017), trafics à l'échelle internationale ;
- Renforcer la lutte contre le blanchiment des capitaux illicites et l'approche patrimoniale des enquêtes judiciaires (actions 5.8 et 5.9) ;
- Agir sur les grandes tendances émergentes en matière de production et d'offre : intensifier la lutte contre la cannabis culture (action 5.10), la contrebande de tabac (action 5.11), les drogues de synthèse (action 5.3 Accroître la surveillance de l'utilisation du vecteur Internet et la lutte contre l'offre de produits illicites en ligne) et le détournement de précurseurs chimiques (action 5.12) ;
- Promouvoir une action ciblée de lutte contre le trafic de stupéfiants en outre-mer (action 4.3 Renforcer la lutte contre le trafic inter-îles dans les Antilles / action 4.4 Renforcer l'action du Centre interministériel de formation anti-drogue (CIFAD) de Fort-de-France à destination des États voisins des départements français d'Amérique).

Concernant l'aspect opérationnel, compte tenu de la nature du marché des drogues en France, les services d'application de la loi sont focalisés sur le démantèlement des structures criminelles importatrices de résine de cannabis et de cocaïne. Une des principales priorités de la France est de couper les routes du trafic international de cannabis et de cocaïne en Méditerranée et dans la mer des Antilles. Pour ce faire, elle participe à des structures internationales de coopération comme le MAOC-N (*Maritime Analysis and Operation Center for Narcotics*) et le CECLAD-M (Centre de coordination pour la lutte anti-drogues en Méditerranée). Dans la mer des Antilles, le gouvernement français a créé en 2004 l'antenne « Caraïbe » de l'OCRTIS, laquelle est installée à Fort-de-France. Il s'agit, comme son homologue métropolitain, d'une structure interministérielle, comprenant des représentants de la gendarmerie, de la Marine nationale, des douanes et de la police, ainsi que des officiers de liaison de trois pays étrangers (Grande-Bretagne, États-Unis, Espagne). L'antenne collabore aussi avec d'autres structures de lutte contre le trafic, notamment le JIATF-S (*Joint Inter-Agency Task Force South*), une entité interministérielle nord-américaine de lutte contre le trafic dont le champ d'activité couvre entre autres la mer des Antilles. Compte tenu de la nature essentiellement maritime du trafic, la Marine nationale est le bras armé opérationnel majeur pour les opérations en haute mer. Le Centre interministériel de formation anti-drogue (CIFAD), basé à Fort-de-France, a pour sa part la mission de former les agents et d'améliorer la coopération internationale dans la lutte contre

les trafics, notamment par des échanges de savoir-faire avec les autres pays des Caraïbes et d'Amérique latine. Il rassemble des représentants des administrations publiques françaises impliquées dans la lutte contre les drogues (douane, gendarmerie et police, justice et santé).

L'autre axe de la lutte contre le trafic de drogues est la saisie et la confiscation des avoirs criminels accumulés par les trafiquants et, à cette fin, la France, depuis 2010, s'est dotée d'une Agence de gestion et de recouvrement des avoirs saisis et confisqués (AGRASC).

T2. Trends

The purpose of this section is to provide a commentary on the context and possible explanations of trends in drug markets and crime within your country.

T2.1 For the most important drugs in your country, please comment on the possible explanations of short term trends (5 years) in the following aspects of the drug market:

- seizures (by weight bin if possible)
- price (wholesale and retail if possible)
- purity (wholesale and retail if possible)

Examples: changes in police practices, patterns of drug use, interruptions to the supply of drugs or the emergence of substitutes or alternatives.

Ces dernières années, l'offre de drogues en France a été affectée par plusieurs phénomènes : la mise en place à partir de 2012 des zones de sécurité prioritaires (ZSP), qui a entraîné une certaine forme de dissémination des trafics avec des modalités d'organisation différentes, et une offre sans cesse croissante de produits sur Internet *via* la *deep web*. Concernant le premier point, très visible à Metz ou à Paris, le démantèlement de gros points de deal a provoqué, au-delà des phénomènes de déplacement bien connus, des mutations des réseaux. Ceux-ci se sont adaptés en rompant en partie avec le modèle des points de ventes structurés à partir du triptyque guetteurs / rabatteurs / revendeurs, où l'utilisateur se déplace vers le vendeur. Ils privilégient maintenant les contacts individuels par téléphone mobile. Les clients sont fréquemment relancés par SMS et la séparation entre le fournisseur et le revendeur est ainsi faite que le démantèlement de ce type de réseaux est très compliqué pour les forces de police. À Paris, cette pratique ne touche pas seulement la cocaïne, puisque les usagers peuvent également se voir proposer du crack, certains revendeurs se déplaçant pour livrer des « galettes ». À Metz, les observations ethnographiques indiquent l'émergence d'un véritable commerce autour de la revente de cartes SIM, dont la valeur marchande est proportionnelle au nombre de numéros de clients potentiels. La différence avec la capitale tient au fait que ces trafics touchent une clientèle plus pauvre et concerne plutôt l'héroïne.

À propos de l'émergence d'Internet comme vecteur privilégié du trafic, les forces de l'ordre (police, gendarmerie) et les usagers eux-mêmes témoignent du recours croissant à cette modalité de trafic, quoiqu'il soit plus difficile d'observer un phénomène qui est confiné à la sphère privée. Ce dernier ne concerne pas que les NPS, mais touche également des substances comme la cocaïne, la MDMA/ecstasy, l'héroïne, voire la méthamphétamine (Cadet-Tairou *et al.* 2015).

Cannabis

À l'image de ce qui se passe dans le reste de l'Europe, le marché du cannabis en France est en plein bouleversement. Celui-ci s'exprime notamment par l'augmentation de la production d'herbe de cannabis sur le sol français, qu'elle soit portée par des particuliers ou des organisations criminelles. En 2015, les saisies de cannabis (herbe et résine) s'établissent à des valeurs élevées au regard des 5 dernières années. Ce phénomène concerne aussi bien la résine de cannabis que l'herbe, dont les saisies atteignent un record historique en France avec près de 17 tonnes. L'importance croissante du marché de l'herbe en France est corroborée par l'ampleur des confiscations de plants, dont près de 154 000

ont été saisis sur le territoire en 2015, soit le deuxième plus haut niveau jamais observé. L'autre fait marquant est la croissance très forte des taux de THC de la résine et de l'herbe, laquelle s'explique par la culture, en Europe comme au Maroc, de variétés hybrides de cannabis (Afsahi and Chouvy 2015; Stambouli *et al.* 2016). Ce recours croissant aux hybrides explique probablement, compte tenu du prix des semences et des coûts de production plus élevés, le niveau des prix de détail de l'herbe en France, qui n'a jamais été aussi élevé (10 € contre 7,5 € en 2011). Cette augmentation du prix de l'herbe trouve aussi ses origines dans le fait qu'une fraction croissante des consommateurs privilégie des produits qu'ils perçoivent comme étant de « bonne qualité ».

Cocaïne

Le marché de la cocaïne, porté par une demande en augmentation régulière depuis une vingtaine d'années, est très dynamique. En 2015, avec près de 11 tonnes, les saisies de cocaïne réalisées en France atteignent un record historique. Les trois faits marquants ces dernières années sont la mainmise des organisations criminelles importatrices de résine de cannabis sur ce marché, la prolifération des vecteurs qui acheminent la cocaïne en France (colis postaux, « mules », porte-conteneurs, Internet, etc.) (voir T1.1.3) et la diversification des routes de la cocaïne avec l'émergence des Antilles françaises et de la Guyane (voir T3) comme zone-rebond et marché de gros secondaire. Les saisies de crack s'élèvent à 14 kg en 2015, dans la moyenne des niveaux atteints depuis le début des années 2010.

Le prix du gramme de chlorhydrate de cocaïne est resté stable par rapport aux années 2013-2014, qui marquaient une rupture à la hausse dans la stagnation du prix observée depuis cinq ans (60 €).

Héroïne

Le marché de l'héroïne, compte tenu du nombre réduit de consommateurs, est relativement restreint. Toutefois, il est toujours présent, alimenté notamment par un trafic de « fourmis » transfrontalier dynamique en provenance des Pays-Bas et de Belgique. Les saisies d'héroïne, qui diminuaient régulièrement depuis 2010, retrouvent depuis 2014 des valeurs élevées.

La « qualité » du produit qui circulait en France était plutôt faible, ce qui a suscité chez certains usagers des reports sur les médicaments opiacés comme les sulfates de morphine (Cadet-Tairou and Gandilhon 2014) et/ou la buprénorphine haut dosage (Subutex®). Mais les taux de pureté dans les saisies de la police ont légèrement augmenté depuis 2012 (données issues du fichier STUPS®), avec un prix médian du gramme d'héroïne brune en baisse de 10 % par rapport à 2010, qui s'expliquerait par la fin de la pénurie du produit observée dans d'autres pays européens.

Drogues de synthèse

Le marché des drogues de synthèse demeure dominé par la MDMA/ecstasy. On note toutefois depuis quelques années une évolution majeure avec le développement de la galénique « cristal », qui connaît un engouement certain auprès des jeunes générations (moins de 25 ans) fréquentant l'espace festif ; un phénomène qui transcende aussi bien les affiliations culturelles que les classes sociales. Par ailleurs, après des années de reflux, l'usage de comprimés fait un retour prononcé dans l'espace festif, qu'il relève du secteur commercial (clubs, discothèques) ou du milieu alternatif (free parties, teknivals, etc.). Ce retour est accompagné d'une véritable stratégie marketing de la part des producteurs, avec des comprimés plus gros, plus dosés et en trois dimensions (3D). Bien qu'une légère augmentation du taux moyen de MDMA par comprimés soit constatée, c'est surtout la masse croissante des comprimés depuis 2013 (passée de 279 mg à 316 mg) qui entraîne de fait une hausse de la quantité de MDMA par comprimé (125 mg contre 93 mg).

En outre, l'offre s'est organisée grâce à des micro-réseaux d'usagers-revendeurs qui s'approvisionnent en Belgique et aux Pays-Bas, où sont installées la plupart des unités de production européenne. L'augmentation des saisies de comprimés d'ecstasy en 2015 (voir tableau 1) atteste bien du dynamisme de ce marché, et leur prix est en nette hausse ces

dernières années (à l'inverse de la forme « cristal », dont le prix au gramme est plutôt en diminution depuis 2010).

La méthamphétamine est quant à elle très peu disponible sur le marché français faute d'une offre structurée. Elle circule dans des milieux sociaux extrêmement restreints. En 2014 et 2015, toutefois, ce produit a été identifié dans la région de Bordeaux (Aquitaine) via le dispositif SINTES. Il provenait, selon les déclarations des usagers, d'achats sur le *deep web*, où il est négocié entre 20 et 30 euros en gélules et entre 80 et 120 euros au gramme.

Tableau 1: Quantités de drogues saisies (en kg) entre 2011 et 2015 et évolution 2014-2015 (en %)

Drogues saisies	2011	...	2014	2015	Evolution 2014-2015 (%)
Cannabis : Résine	55 641		36 917	60 790	+ 64,6
Cannabis : Herbe	5 450		10 073	16 835	+ 67,1
Cannabis : Pieds	73 572		158 592	153 895	- 3,0
Héroïne	883		990	818	- 17,4
Cocaïne	10 834		6 876	10 869	+ 58,1
Crack	13		19	14	- 24,3
Amphétamines	601		260	385	+ 48,2
Ecstasy (comprimés)	1 510 500		940 389	1 325 305	+ 40,9
LSD (buvards)	3 136		2 390	4 478	+ 87,4
Kétamine	0,1		nd	nd	nd

Source: OSIRIS (OCRTIS)

nd: non disponible

Tableau 2: Évolution des prix médians de détail depuis 2000 (en euros)

	TREND*					OCRTIS**		
	2000	...	2012	2013	2014	2013	2014	2015
Héroïne	59		43	47	42,5	35	35	35
Cocaïne	84		71	77	80	65	65	65
Ecstasy (comprimés)	15		10	8	9,7	7,5	8,5	10
Résine de cannabis	nd		7	7	7,3	6	6,5	7
Herbe de cannabis	nd		10	10	10,4	8,5	8,5	10
Amphétamines	15		14	14	15,5	nd	nd	15
LSD (buvard)	8.5		10	10	10,3	nd	nd	10

Source:

*: Baromètre semestriel « prix » de TREND (OFDT) pour l'héroïne, la cocaïne, le comprimé d'ecstasy, la résine et l'herbe de cannabis ; observations ethnographiques TREND pour les amphétamines et le LSD. Pour l'année 2014, les prix ont été calculés à partir des données issues de l'ethnographie et questionnaires bas seuil collectées dans le cadre du dispositif TREND.

** : Baromètre prix OCRTIS

nd : non disponible

Nouveaux produits de synthèse (NPS)

Alors que le nombre de saisies et contrôles de NPS était en hausse entre 2013 et 2014 (de 1 076 à 1 243), il diminue considérablement en 2015 (865). Par ailleurs, le nombre d'identifications de nouvelles molécules baisse par rapport à 2014, alors qu'il était en

constante augmentation depuis 2008 (avec un accroissement important à partir de 2011). Il reste cependant élevé, au-dessus du niveau de 2013. Compte tenu du peu de recul en matière de suivi des flux de NPS, l'interprétation de ces données est actuellement délicate.

Le marché semble se construire progressivement autour de molécules particulièrement présentes depuis plusieurs années. On observe une continuité des tendances sur le marché de détail (petites quantités destinées au consommateur final), avec par exemple une prédominance des cathinones, à travers la 3-MMC et la 4-MEC (voir T1.1.5). Du côté des cannabinoïdes de synthèse, les saisies et contrôles font apparaître une forte visibilité du 5F-AKB-48. La popularité de ce produit, amorcée en 2014, se confirme en 2015 sur les forums d'utilisateurs.

À l'inverse, d'autres molécules qui, durant les deux dernières années, étaient très souvent observées ont perdu subitement en visibilité dans les saisies et contrôles, comme la 4-fluoroamphétamine (4-FA : 90 saisies en 2013, 89 en 2014 et 12 en 2015) et la méthoxétamine (MXE : 34 en 2013, 35 en 2014 et 13 en 2015). L'explication réside peut-être pour la 4-FA dans la modification de l'offre en ligne des principaux sites de vente basés aux Pays-Bas et ciblant le marché francophone et pour la MXE dans son classement au niveau européen.

T2.2 Optional. For the most important drugs in your country, please comment on the possible explanations of long term trends (greater than 5 years) in the following aspects of the drug market:

- seizures (by weight bin if possible)
- price (wholesale and retail if possible)
- purity (wholesale and retail if possible)

Examples: changes in police practices, patterns of drug use, interruptions to the supply of drugs or the emergence of substitutes or alternatives.

Concernant la résine de cannabis, la teneur moyenne en THC a triplé en dix ans pour atteindre 22 % en 2015, tandis que celle de l'herbe est, avec 13 %, la plus élevée depuis 15 ans (données issues du fichier STUPS®). Ceci s'explique notamment par le recours croissant aux variétés hybrides (voir T2.1).

Le taux moyen de pureté des échantillons de cocaïne saisis dans la rue (< 10 g) se situe aux alentours de 45 % en 2014-2015, après s'être stabilisé entre 30 % et 35 % au cours des 10 années précédentes.

Quant à l'héroïne, le taux de pureté moyen a légèrement augmenté après quelques années où il était inférieur à 10 %.

Les comprimés d'ecstasy contiennent en moyenne 125 mg de MDMA (certains comprimés en contenant plus de 200) alors qu'ils en contenaient de 50 à 60 mg dans les années 2000 (Néfau *et al.* 2015). Cette augmentation reflète une stratégie marketing des producteurs d'ecstasy (voir T2.1).

T2.3 Optional. Please comment on the possible explanations of long term trends and short term trends in any other drug market data that you consider important.

T2.4 Please comment on the possible explanations of short term trends in the following drug law offences data:

- supply (if possible distinguish between trafficking, cultivation/production, wholesale, retail, and other supply offences)
- possession/use

Examples: changes in law enforcement practices, government priorities, patterns of drug use, sources of drugs.

En matière de stupéfiants, la lutte contre la demande est une dimension importante de l'activité des forces de l'ordre. Ainsi, la plupart des personnes mises en cause sont des consommateurs, majoritairement de cannabis (à titre indicatif, le volume d'interpellations

représente aujourd'hui moins de 4 % du nombre estimé des usagers actuels de cannabis). Entre 2010 et 2015, le nombre total de personnes mises en cause pour usage de stupéfiants en France (métropolitaine et outre-mer) est passé de près de 142 300 à 166 400, soit une hausse de 17 %. L'usage de stupéfiants fait partie des délits particulièrement sensibles à l'intensité du travail policier, puisqu'il constitue une infraction « révélée » par l'action des services de police. Ces derniers peuvent donc avoir intérêt à cibler ces infractions d'usage, qui sont élucidées dès qu'elles sont constatées, permettant d'augmenter facilement le taux d'élucidation (Obradovic 2015).

*T2.5 **Optional.** Please comment on the possible explanations of long term trends in the following drug law offences data:*

- supply (if possible distinguish between trafficking, cultivation/production, wholesale, retail, and other supply offences)
- possession/use

Examples: changes in law enforcement practices, government priorities, patterns of drug use, sources of drugs.

*T2.6 **Optional.** Please comment on the possible explanations of long term trends and short term trends in any other drug related crime data that you consider important.*

T2.7 Please indicate notable trends or important developments in the organisation, coordination and implementation of drug supply reduction activities in your country over the past 5 years.

Les activités menées au cours des cinq dernières années s'inscrivent dans la continuité de l'action publique menée par la France en matière de lutte contre les trafics de stupéfiants. L'OCRTIS est chargé d'animer et de coordonner les enquêtes les plus importantes ou sensibles au profit de toutes les unités déployées dans la lutte contre le trafic : les brigades territoriales qui traitent de la délinquance locale, les brigades de recherches concernant la moyenne délinquance et les sections de recherches ou groupes d'intervention régionaux s'agissant des formes les plus graves ou organisées de la criminalité. Leur action repose sur un travail préalable et constant d'analyse de l'état de la menace, tant à l'échelle nationale qu'au niveau international. Au cours des dernières années, l'accent a été donné prioritairement à la recherche des organisateurs des trafics et l'identification de leur patrimoine. Ainsi, les services de la police et de la gendarmerie ont consacré une partie importante de leur activité à accroître les confiscations des produits d'activités illicites (13 millions d'euros de recette en 2014 contre 10 millions en 2012).

T3. New developments

The purpose of this section is to provide information on any notable or topical developments observed in drug market and crime **since your last report**.

T1 is used to establish the baseline of the topic in your country. Please focus on any new developments here.

If information on recent notable developments have been included as part of the baseline information for your country, please make reference to that section here. It is not necessary to repeat the information.

T3.1 Please report on any notable new or topical developments observed in the drug market and crime in your country since your last report.

Une analyse récente de la situation dans les départements français d'Amérique (DFA : Martinique, Guadeloupe et Guyane) permet de dresser un constat actualisé en matière de

trafic international, bien que les évolutions décrites ne couvrent pas que l'année 2015 et résultent de mutations antérieures.

La Martinique et la Guadeloupe ne sont plus seulement des zones de consommation de cocaïne basée (crack) mais jouent aujourd'hui un rôle de plus en plus important dans l'alimentation du marché métropolitain. Les services de police estiment en effet qu'entre 15 % et 20 % des saisies annuelles sur l'ensemble du territoire français proviendraient de ces deux départements.

En Guyane, département enclavé entre le Suriname et le Brésil, et doté d'une large façade maritime s'ouvrant sur l'Atlantique, le trafic de cocaïne s'amplifie. La topographie du département présente en effet de multiples avantages pour les trafiquants, notamment un réseau fluvial très dense et une forêt équatoriale qui couvre près de 90 % de la superficie du territoire. Comme en Martinique et en Guadeloupe, c'est à partir du début des années 1990 que le trafic de cocaïne en direction de l'Europe s'est lentement développé pour littéralement exploser depuis cinq ans. Cette attractivité est attestée par l'augmentation importante et régulière des saisies réalisées à la fois localement et en métropole.

Deux changements principaux peuvent expliquer cette évolution. D'une part, à la fin des années 1990, l'émergence de la route ouest-africaine vers l'Europe passant en partie par la Guyane et destinée à contourner les dispositifs de sécurité mis en place par l'Union européenne. D'autre part, le renforcement du contrôle de la route aérienne reliant Paramaribo, la capitale du Suriname, et Amsterdam. Du fait de dispositifs sécuritaires plus vulnérables, la Guyane constitue en effet, pour le crime organisé surinamien, un point stratégique pour l'exportation de cocaïne, via Cayenne et son aéroport international.

Néanmoins, depuis quelques années, une autonomisation des bandes criminelles de Guyane française s'est opérée. Elles recrutent des « mules » françaises pour partir vers Paris, afin de s'implanter dans des villes métropolitaines de petite et moyenne importance. La cocaïne transitant par la Guyane est équivalente en qualité (pureté de 70 % minimum) mais deux fois moins chère (5 000 euros en moyenne le kg) que celle acquise aux Antilles ou en République dominicaine. Au regard de ce prix et compte tenu de la précarité des habitants, la filière guyanaise pourrait prendre de plus en plus d'ampleur dans les années à venir (Gandilhon et Weinberger 2016). Des phénomènes similaires à ceux qui ont cours en Martinique sont à l'œuvre, avec l'émergence d'un marché local et de trocs de résine de cannabis contre de la cocaïne.

Par ailleurs, le port du Havre, du fait de sa connexion avec le port martiniquais de Fort-de-France et de son statut de premier port français pour le trafic de conteneurs, constitue de plus en plus une porte d'entrée majeure de la cocaïne sur les marchés français et européen à l'image d'autres grands ports du nord de l'Europe, tels Rotterdam et Anvers.

En 2014-2015, selon les sites d'observation appartenant au dispositif TREND, l'héroïne est très disponible, notamment dans les espaces urbains (squats, centres d'accueil pour usagers de drogues, etc.) et rural, dans le nord et l'est de la France (Lille et Metz). La césure apparaît très nettement avec le sud du pays (Bordeaux, Marseille et Toulouse), où cette substance demeure peu visible sur les marchés et où son accessibilité est réduite. Le trafic qui y subsiste est le fait de petites structures d'usagers qui vont s'approvisionner en Espagne, voire aux Pays-Bas ou en Belgique. En région parisienne, les forces de l'ordre ont signalé une forte hausse des saisies dans les zones périphériques entourant Paris, qui témoignent d'une forte disponibilité de ce produit, ce qui pourrait annoncer un retour important dans les rues de la capitale.

De plus, des problématiques liées au détournement et à l'abus de médicaments opiacés, prescrits dans le cadre de traitements de la douleur ou obtenus *via* Internet, sont observés (voir T3 de la section opiacés du workbook Usages).

Concernant les nouveaux produits de synthèse (NPS), le nombre total de saisies a chuté entre 2014 et 2015 (865 contre 1 200) et porte sur un nombre moins important de molécules (111 contre 131). Il est difficile d'interpréter cette baisse mais la répartition des saisies entre les services douaniers et la police ou la gendarmerie s'est modifiée, au profit de ces deux

dernières. Ce changement signifie qu'il y a plus de saisies sur personne qu'auparavant, ce qui peut être la conséquence du développement d'une activité de revente au détail, non plus sur Internet mais entre personnes physiques.

Les cannabinoïdes de synthèse (CS) tiennent toujours une part importante dans le marché de semi-gros (poudre en quantité importante, au moins égale ou supérieur au kg) et parmi les produits présentés avec des formes commerciales (petites quantités). Ce marché, porté davantage par les acteurs de l'offre que par la demande, concerne des molécules plus souvent susceptibles d'être vendues avec des noms commerciaux ou à la place d'un produit illicite « classique », comme l'alpha-PVP et ses similaires, la méthylone, ou des CS de la série des JWH, de l'AB-FUBINACA et de l'AB-CHMINACA. L'effort commercial est notamment perceptible avec la forme végétale/herbe (43,9 % des saisies en 2014, 34,7 % en 2015) dans laquelle est identifiée, pour la première fois en France, des arômes artificiels (fraise, vanille).

À l'inverse du marché de détail, l'activité de gros ou semi-gros est davantage marquée par des ruptures, avec des quasi-disparitions de molécules (comme la chlorométhcathinone : 1200 kg en 2 saisies en 2014 contre 4 kg en 2015), des apparitions (la clephédrone, saisie pour la première fois en France à hauteur de 24 kg en 2015) et des saisies d'importance (10 800 comprimés de 5-MAPB, 1 250 comprimés de pyrazolam et 542 comprimés de 1-PEA en une seule et même saisie).

Bien que les données de saisies et contrôles soient particulièrement dépendantes des opportunités douanières, il n'est pas exclu que certaines observations traduisent un phénomène de fond qui concerne la France ou d'autres pays européens. C'est le cas par exemple en 2015 des indolalkylamines, dont la part est aussi importante que celles des cannabinoïdes de synthèse (11 %). Cette visibilité est due aux importantes saisies de DMT¹ réalisées. Ce produit est typiquement un NPS dont l'usage est ancien mais dont la diffusion a pu être réactivée par le phénomène des NPS dans sa globalité (Miller 2014).

¹ La forme liquide du DMT est souvent associée à de l'harmine ou de l'harmaline (63 saisies). Ce conditionnement indique que les lots visaient à être présentés comme des préparations pour un breuvage d'ayahuasca. La DMT était déjà en 2014 particulièrement présente dans la famille des indolalkylamines.

T4. Additional information

The purpose of this section is to provide additional information important to drug market and crime in your country that has not been provided elsewhere.

T4.1 Optional. Please describe any additional important sources of information, specific studies or data on drug market and crime. Where possible, please provide references and/or links.

T4.2 Optional. Please describe any other important aspect of drug market and crime that has not been covered in the specific questions above. This may be additional information or new areas of specific importance for your country.

T5. Notes and queries

The purpose of this section is to highlight areas of specific interest for possible future elaboration. Detailed answers are not required.

Yes/No answers required. If yes please provide brief additional information.

T5.1 Is there a framework for assessing the impact of law enforcement on illicit drug markets at the national level?
Yes/No and if possible a brief description of methodology.

"OUI" ou "NON"?	NON
-----------------	-----

T5.2 Are there in your country studies comparing the costs (governmental expenditure) and impacts (e.g. value of seized drug) of law enforcement interventions aimed at reducing drug production and/or distribution? Yes/No and if possible a brief description and reference(s).

"OUI" ou "NON"?	NON
-----------------	-----

T6. Sources and methodology

The purpose of this section is to collect sources for the information provided above, including brief descriptions of studies and their methodology where appropriate.

T6.1 Please list notable sources for the information provided above.

Sources

Afsahi, K. and Chouvy, P.-A. (2015). Le haschich marocain, du kif aux hybrides. Drogues, enjeux internationaux. OFDT (8).

Ben Lakhdar, C., Lalam, N., Weinberger, D., Spilka, S. and Janssen, E. (2015). Estimation des marchés des drogues illicites en France : synthèse. Institut National des Hautes Etudes de la Sécurité et de la Justice (INHESJ), Paris.

Cadet-Taïrou, A. and Gandilhon, M. (2014). L'usage de sulfate de morphine par les usagers de drogues en France : tendances récentes (2012-2013). Note 2014-9 (10 juillet 2014) du dispositif TREND de l'OFDT à destination de l'ANSM. OFDT, Saint-Denis.

Cadet-Taïrou, A., Gandilhon, M., Martinez, M. and Néfau, T. (2015). Substances psychoactives en France : tendances récentes (2014-2015). Tendances. OFDT (105).

Gandilhon, M. (2014a). Les Antilles françaises (Martinique, Guadeloupe, Saint-Martin) et la Guyane au coeur du trafic international de cocaïne. Note n°2014-9. OFDT, Saint-Denis.

Gandilhon, M. (2014b). Les précurseurs chimiques, dimension méconnue du marché mondial des drogues illicites. Drogues, enjeux internationaux. OFDT (7).

Gandilhon, M. and Cadet-Taïrou, A. (2015). Les usages de drogues en espace rural. Populations, marchés, réponse publique. Tendances. OFDT (104).

Gandilhon, M. and Weinberger, D. (2016). Les Antilles françaises et la Guyane : sur les routes du trafic international de cocaïne. Drogues, enjeux internationaux. OFDT (9).

MILDECA (2016). Plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les conduites addictives. Plan d'actions 2016-2017. Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives, Paris.

MILDT (2013). Plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les conduites addictives 2013-2017. MILDT, Paris.

Miller, R.J. (2014). *Drugged. The science and culture behind psychotropic drugs*. Oxford University Press, Oxford - New York.

Néfau, T., Martinez, M., Cadet-Tairou, A., Gandilhon, M., Réseau Trend and Dispositif Sintés (2015). What is new on ecstasy in France? Shapes, rates and user perceptions. Poster presented at the Lisbon Addictions Conference. OFDT, Saint-Denis.

Obradovic, I. (2015). Trente ans de réponse pénale à l'usage de stupéfiants. *Tendances*. OFDT (103).

OFDT (2015). *Drogues, chiffres clés (6e édition)*. OFDT, Saint-Denis.

Stambouli, H., El Bouri, A. and Bouayoun, T. (2016). Évolution de la teneur en Delta9-THC dans les saisies de résines de cannabis au Maroc de 2005 à 2014. *Toxicologie Analytique et Clinique* 28 (2) 146-152.

Weinberger, D. (2011). Réseaux criminels et cannabis indoor en Europe : maintenant la France ? *Drogues, enjeux internationaux*. OFDT (4).

Weinberger, D. (2013). Le Venezuela : un épice de trafic régional et mondial de cocaïne. *Drogues, enjeux internationaux*. OFDT (6).

Outre ces références bibliographiques, la principale source d'information est constituée par les données des services répressifs (police, douanes, gendarmerie), centralisées annuellement par l'Office central pour la répression du trafic illicite de stupéfiants (OCRTIS). Celui-ci indique notamment les quantités de drogues illicites saisies sur le territoire français, les prix, ainsi que des éléments de connaissance sur la structuration des réseaux de trafics. En outre, le dispositif TREND fournit des informations qualitatives sur les modes d'accès aux produits et sur le micro-traffic.

La vente par Internet de nouvelles substances psychoactives, classées ou non en France, donne lieu à des formes différentes de flux. Leur documentation demande la contribution de sources complémentaires d'informations. Le Service commun des laboratoires des douanes (SCL) et l'Institut national de la police scientifique (INPS) sont les principaux organismes qui collectent les informations sur le nombre de saisies, leurs quantités et l'identification des substances concernées.

Les analyses des saisies par les laboratoires des services répressifs constituent la source principale d'information sur la composition des produits illicites en France. L'OCRTIS synthétise toutes les données sur la composition des substances illicites saisies et analysées par l'ensemble des services répressifs (douanes, police et gendarmerie) au cours de l'année sur tout le territoire national. Il reprend les résultats d'analyse des saisies sans tenir compte du volume, à l'exception de la cocaïne, dont les saisies aéroportuaires sont distinguées des saisies de rue.

La substance psychoactive principale est dosée ; les autres substances, à part quelques cas, sont uniquement identifiées.

Les analyses issues des collectes auprès d'utilisateurs de drogues dans le cadre du dispositif SINTES de l'OFDT complètent la connaissance de la composition des produits.

T6.2 Where studies or surveys have been used please list them and where appropriate describe the methodology?

Méthodologie

Données sur les prix

Deux dispositifs permettent de recueillir les prix de vente des produits illicites à l'unité :

- une enquête périodique de l'OCRTIS, à partir des données collectées dans 69 sites répartis sur le territoire de la France métropolitaine, qui relève les prix médians de semi-gros et de détail de certaines substances illicites (héroïne, cocaïne, cannabis, ecstasy) ;
- le réseau TREND, sur la base de questionnaires qualitatifs remplis par les centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour les usagers de drogues (CAARUD) et les intervenants dans l'espace festif techno de chaque site du dispositif. Pour chaque substance considérée (illicite ou médicament détourné), le prix au détail ainsi qu'une estimation du prix le plus bas, du plus cher et du prix courant sont demandés. En 2011, la collecte des prix s'est enrichie, à la demande de la MILDECA, d'un baromètre fondé sur un recueil semestriel (annuel depuis 2012) réalisé par 7 sites du dispositif TREND. Les substances illicites concernées sont le cannabis (herbe, résine), l'héroïne, la MDMA/ecstasy (comprimé, poudre, cristal) et la cocaïne, dont les prix sont recueillis dans l'espace urbain comme festif.

SINTES : Système d'identification national des toxiques et des substances

Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT)

Le dispositif SINTES repose sur la collecte d'échantillons de produits, illicites ou non, réalisée directement auprès des usagers de drogues. Les produits collectés sont envoyés à l'un des huit laboratoires d'analyse toxicologique travaillant en partenariat avec l'OFDT, qui en détermine la composition. Parallèlement, un questionnaire est soumis à l'utilisateur sur le contexte de consommation du produit et sur son prix d'achat. Cela permet de lier directement le prix et la pureté d'un produit donné. Ce dispositif comporte trois volets :

- Le volet *observation* propose un éclairage annuel sur la composition d'un produit illicite particulier. Le dispositif SINTES-observation s'appuie en grande partie sur le réseau national TREND.
- Le volet *veille* s'inscrit plus particulièrement dans le système d'alerte sanitaire. Son fonctionnement s'appuie aussi sur les sites du réseau TREND et extérieurs au réseau *via* des conventions. Les apports de ce volet sont l'identification de molécules circulant depuis peu et le renseignement ponctuel de la composition de certaines molécules à un moment précis et dans un endroit donné.
- Depuis 2010, le système SINTES s'est enrichi d'une veille internet sur les nouveaux produits de synthèse (NPS), afin de les documenter.

Dispositif TREND : Tendances récentes et nouvelles drogues

Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT)

L'objectif du dispositif TREND, mis en place en 1999, est d'apporter des éléments de connaissance sur les usages et les usagers de drogues illicites ainsi que sur les phénomènes émergents. Ces derniers recouvrent soit des phénomènes nouveaux soit des phénomènes existants mais non encore détectés par les systèmes en place.

Le dispositif s'appuie sur un ensemble de données, analysé par les 8 coordinations locales (Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Paris, Rennes et Toulouse) à l'origine de rapports de sites, puis faisant l'objet d'une mise en perspective au niveau national à partir :

- des outils qualitatifs de recueil continu en milieux urbain et festif, mis en œuvre par le réseau des coordinations locales, doté d'une stratégie commune de collecte et d'analyse de l'information ;
- des informations du dispositif SINTES, système d'observation basé sur l'étude de la composition toxicologique des produits illicites ;
- des enquêtes quantitatives récurrentes, en particulier auprès des usagers des CAARUD (ENa-CAARUD) ;
- des résultats de systèmes d'informations partenaires ;
- des investigations thématiques quantitatives et qualitatives destinées à approfondir un sujet.

Base nationale STUPS®

Institut national de police scientifique (INPS)

Créé en 1986, le Fichier national des drogues saisies (FNDS) s'est d'abord concentré sur les analyses d'héroïne ; dès 1990, les échantillons de cocaïne ont eux aussi été étudiés, avant que toutes les drogues soient incluses, au sein de la base STUPS® (Système de traitement uniformisé des produits stupéfiants), initiée en 1999.

Cinq laboratoires de la police scientifique (Lille, Paris, Lyon, Marseille, Toulouse) et l'Institut de recherche criminelle de la Gendarmerie nationale (IRCGN) enrichissent cette base des analyses qu'ils pratiquent, accompagnées de photos, de logos, etc. afin de rendre compte des produits qui circulent.